

Décision

Générale

colonial

Décision n° 341 17 mars 1953

n° 341 17

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
17 mars 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le garde-cercle Ahmed Doualeh, Mle 360, est engagé à la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti, 2e classe, 2e échelon, au lieu de 2e échelon, 1er échelon. Ce garde-cercle percevra le rappel de solde pour compter du 24 février 1953, date de son engagement.